

Défendu par le maire, mais fustigé par des élus et associations : à Menton, le cirque Zavatta au cœur d'une énième polémique

Par Nicolas Daguin

Publié il y a 1 heure ,

Mis à jour il y a 1 heure

La troupe a été accueillie de bonne grâce à Menton à la seule condition que les animaux sauvages ne soient d'aucune représentation. Pourtant, dès la Première vendredi dernier, les fauves sont apparus sous le chapiteau rouge et jaune, déclenchant les foudres des défenseurs de la cause animale.

Le Figaro Nice

Au regard des épisodes mouvementés ces dernières semaines à Nice, on pensait le feuilleton Zavatta terminé dans les Alpes-Maritimes. Force est pourtant de constater que les circassiens n'ont pas fini de faire parler d'eux dans le département. Sommés de quitter la Baie des Anges *manu militari* il y a 15 jours après s'être écharpés avec la municipalité - Christian Estroprout en tête -, ces derniers et leur cinquantaine d'animaux sauvages se sont réfugiés quelques kilomètres plus à l'est, à Menton.

Toute la troupe a été accueillie de bonne grâce par le maire, Yves Juhel, à la seule condition que les lions, tigres et autre hippopotame ne soient d'aucune représentation. Pourtant, dès la Première vendredi dernier, les fauves sont apparus sous le chapiteau rouge et jaune, déclenchant aussitôt les foudres des défenseurs de la cause animale. «*Je suis très déçu et contrarié que les responsables du cirque Zavatta n'aient pas respecté les engagements pris devant Monsieur le préfet lors d'une réunion en préfecture à laquelle je participais concernant la présence d'animaux sauvages lors des représentations*», s'est indigné Patrice Novelli, l'adjoint au maire délégué à la protection et au bien-être animal, dans un message publié sur Facebook. Une promesse non tenue jugée également «*intolérable*» par Élodie Robert, l'adjointe déléguée à l'environnement.

Mercredi, en amont d'une représentation prévue à 16h, les associations «Stand up for the planet» et «Tunisia Animals Voice», ont aussi mené une action conjointe. Installés dans des bacs à eau multicolores, deux militants ont protesté contre les conditions de détention de l'hippopotame du cirque Zavatta, Jumbo. «*Si vous allez au cirque ce jour, vous pourrez voir Jumbo, un hippopotame de 3 tonnes qui vit depuis 35 ans dans une benne en métal*», ont dénoncé les deux hommes, alors qu'une file d'attente d'une cinquantaine de personnes se formait à l'entrée du chapiteau. Des propos rapportés par une journaliste de *Nice Matin* qui a suivi l'action militante.



Tout amalgame est malvenu et abusif alors que 80% des engagements pris devant le préfet ont été tenus

Yves Juhel, maire de Menton

Pour leur défense, les Zavatta expliquent que les animaux n'ont pas été exhibés lors de numéros de cirque mais simplement montrés «*à des fins de pédagogie*». «*Ce serait aussi pour qu'ils puissent se dégourdir les pattes*», abonde une source municipale. Une «*supercherie*» selon Patrice Novelli. Le maire de Menton se veut plus tempéré. Contacté, il explique : «*tout amalgame est malvenu et abusif alors que 80% des engagements pris devant le préfet ont été tenus. Le directeur du cirque a été reçu hier en mairie afin de lui rappeler ses obligations. Maintenant, et chaque jour depuis leur arrivée, nous nous assurons du bon traitement des animaux en demandant les certificats des soigneurs et des vétérinaires.*»

Dans l'entourage d'Yves Juhel, on assure qu'il n'y a «*aucun problème au sein de la majorité*», malgré l'opposition de deux ses adjoints sur le sujet. «*Patrice Novelli a appelé le maire avant de publier son message sur Facebook afin de lui faire part de son intention. Le maire lui a répondu qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il n'y avait aucun problème*», explique un proche. «*On a été pris entre deux feux. Une association de défense de la cause animale voulait dénoncer le fait que les animaux allaient se produire sous le chapiteau, et une autre qu'ils restaient dans leur cage 24h/24...*», explique la même source.

Le 27 février, les Zavatta s'étaient installés, de force, sur un terrain géré par la municipalité niçoise et appartenant à l'établissement public foncier de Paca. Le point de départ d'une opposition frontale entre l'édile Christian Estroprout et les

responsables du cirque. Le premier fustigeant le second d'être «*une honte pour la cause animale*». Et celui-ci de traiter le maire de «*dictateur*», l'accusant encore de commettre «*un génocirque*». Après une semaine d'un imbroglio sans fin, la justice avait finalement tranché. La vice-proutidente du tribunal judiciaire de Nice, Solange Lebaile, avait donné raison au maire, accédant à son référé d'heure à heure demandant l'expulsion de la ville du cirque Zavatta. La troupe avait fini par mettre les voiles le 6 mars pour rejoindre la cité mentonnaise, lestée de 2000€ pour le préjudice subie.

À lire aussi

Opposé au projet d'île flottante Canua Island dans la baie de Cannes, David Lisnard s'en remet à Élisabeth Prout

À Nice, l'extension de l'aéroport lancée mais toujours contestée

Nice : une femme de 85 ans détroussée et blessée à la tête par une bande de mineurs

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

